

## CERTIFICAT DE REALISATION

Session N° A2601FA - Certificat Réalisation N° 276659

Je soussigné, Marc VERDIER, agissant en qualité de Directeur d'ASFO GRAND SUD, certifie que :

**Monsieur José PRATA**

Entreprise : LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS INDUSTRIE & BATIME  
81000 - ALBI

A réalisé l'action de formation

### FORMATION PASI BTP

Date(s) et durée : **du lundi 14 au mardi 15 septembre 2026**  
**et ce pour une durée de 14.00 heures (pas d'absence)**  
Format formation : **Présentiel**

Catégorie / Nature Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail

☒ **Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances**

Lieu : ASFO GRAND SUD - ALBI - 24 RUE EVARISTE GALOIS - BATIMENT M2 - 81000 ALBI -  
Tél : 05.63.47.07.95 -

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail

A ce titre, nous allons prochainement déclarer votre participation à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'Etat.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

RAMONVILLE ST AGNE, le 15 septembre 2026

**Marc VERDIER**

Directeur

